# Groupe de Travail Technique (GTT) sur les Systèmes d’Information Nutritionnelle (SIN)

# Termes de Références (TdRs)

**CONTEXTE**

# *[Contexte et justification de la création de ce groupe. Inclure la date de création et un résumé de la raison pour laquelle le Cluster Global Nutrition a été créé, de sa structure et de ses membres. Inclure un résumé de la situation par rapport au SIN et de la réponse apportée à ce jour, y compris les protocoles et les lignes directrices des SIN disponibles. Expliquer également pourquoi ce groupe est mis en place.]*

Un SIN est un ensemble intégré et centralisé de processus et de bonnes pratiques qui consistent à collecter, analyser et interpréter en continu les données nutritionnelles brutes afin de les transformer en informations au service d’une démarche décisionnelle, éclairée et opportune visant à surveiller, informer et, au final, améliorer la santé nutritionnelle de la population. Les données peuvent être de nature anthropométrique (ne concernant que la seule nutrition) ou être facteurs de risque nutritionnel, comme par exemple les pratiques d’alimentation des nourrissons et jeunes enfants, la sécurité alimentaire, l’approvisionnement en eau potable, l’assainissement et l’hygiène ainsi que les liaisons avec la bonne santé.

Les enquêtes représentatives pour la collecte des données utilisent des méthodologies variées comme celles de SMART, de SMART rapide, du SENS du Haut Commissariat aux Réfugiés, des MICS de l’UNICEF, d’enquêtes démographiques sanitaires (EDS), des enquêtes de couverture portant sur l’accès (SQUEAC et SLEAC), des enquêtes sur la population et la santé ainsi que celles de la veille nutritionnelle (sites de sentinelles, données administratives). Cette dernière s’attache à collecter en continu des données à intervalles réguliers qui viennent enrichir les SIN.

**OBJECTIF**

# *[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: Quel est le but principal du groupe? Quels sont les objectifs spécifiques du groupe? Quelle est la portée du travail?*

# *Il n'est pas recommandé que le groupe soit complètement absorbé par la révision ou la rédaction des directives nationales en matière de nutrition avec le gouvernement. Ce travail est certes très important et parfois nécessaire, mais s'il prend plus de temps que le groupe ne peut se permettre, demandez à l'UNICEF dans les pays, aux niveaux régional et central ainsi qu'au GNC-CT d'aider à trouver des solutions alternatives qui faciliteraient le travail de ce groupe par rapport à cette tâche.]*

*Le groupe technique de support des SIN peut être temporaire ou permanent, il est souvent dirigé par les contreparties gouvernementales et le cluster nutrition national. En principe, le Ministère de la Santé est impliqué au niveau de la direction ou de la codirection de ce Groupe. L’implication et la détermination des gouvernements nationaux constituent la clef du succès de tous les SIN qui sont actifs. La participation est ouverte aux autres partenaires du cluster nutrition ainsi qu’à d’autres acteurs, selon les circonstances. Le but premier du Groupe est d’améliorer la disponibilité, l’accessibilité, la qualité, la couverture et la gestion de toutes les données nutritionnelles qui sont collectées et analysées pour alimenter le SIN.*

Les objectifs spécifiques du groupe de travail SIN consistent à:

* La conception, la planification et selon les besoins, la gestion des évaluations rapides initiales et des enquêtes nutritionnelles intersectorielles ou du secteur ;
* Le renforcement national des capacités en terme de SIN ;
* L’inclusion de recommandations[[1]](#footnote-1) récentes sur les évaluations « sans toucher » et les restrictions de mobilité liées aux épidémies et autres facteurs conjoncturels ;
* Le support de la coordination en terme de collecte et d’utilisation des données nutritionnelles au sein des clusters et secteurs.
* La promotion de l’harmonisation des sources de données en utilisant des indicateurs standardisés ;
* L’assurance que le contrôle de qualité et les outils correspondants sont bien en place et opérationnels ;
* Le partage des résultats provenant des évaluations nutritionnelles déjà effectuées ainsi que des informations sur celles qui sont en cours ;
* La promotion de partenariats avec les autorités nationales sur l’information nutritionnelle ;
* L’amélioration de la transition du SIN avant, pendant et après une crise humanitaire;
* Le suivi et le rapportage de la réponse nutritionnelle;

**TÂCHES PRINCIPALES ET RESPONSABILITÉS** *(Cette liste n’est pas exhaustive et devrait être adaptée au contexte national, comme nécessaire)*

1. Fournir l’appui technique sur les directives des SIN et les processus opérationnels, y compris sur leur plan de mise en place et de continuation ;
2. Garder trace de quelle information nutritionnelle est disponible et quelle fait défaut, y compris en formulant des recommandations sur les évaluations nutritionnelles à conduire ;
3. Identifier les lacunes de formation sur les SIN nationaux et concevoir les activités de formation de nature à combler ces lacunes ;
4. Cartographier les activités autour des SIN, identifier les manques et en informer les partenaires des clusters pour que ces activités et manques soient intégrés dans les plans de travail l;
5. Développer un plan annuel d’évaluation nutritionnelle (SMART, SQUEAC, SLEAC, Link-NCA, BNA, ANJE KAP etc.) sur la base des priorités des régions et des départements ;
6. Garder opérationnelle et à jour une base de données sur les enquêtes nutritionnelles, la veille et toutes autres données pertinentes en lien avec la nutrition ;
7. Faciliter l’opérationnalisation des directives SIN en assurant leur dissémination, le renforcement des capacités requises en utilisant les boites à outils et autres documents de formation permettant une mise en place de qualité des SIN parmi les partenaires ;
8. Réviser et valider la collecte, l’analyse le suivi et le rapportage de l’information nutritionnelle (y compris avec le développement de contrôles de qualité bien adaptés et d’une check liste de validation) ;
9. Documenter les leçons apprises et le feedback des partenaires permettant d’ajouter de la valeur et d’assurer la mise à jour des processus opérationnels et des directives concernant les SIN ;
10. Faire régulièrement le suivi et l’évaluation du groupe technique du SIN ;
11. S’assurer que les directives et politiques nationales en matière de nutrition incluent bien les dernières recommandations sur les SIN et en déduire un plan d’action pour combler les lacunes identifiées ;
12. Promouvoir des activités de conscientisation et d’intégration des SIN dans les interventions gouvernementales ;
13. Encourager la mise en place et le fonctionnement de sous-groupes techniques SIN lorsque nécessaire ;
14. Promouvoir l’utilisation de l’information nutritionnelle dans la conception de programmes et les décisions politiques des pays.

**DURÉE DE VIE**

Le groupe de travail SIN sera fonctionnel aussi longtemps que les objectifs et les tâches devront être traités dans le pays. Si le besoin persiste, alors que le groupe n’est pas actif, il incombe au Coordonnateur du Cluster Nutrition de demander un changement dans la gestion du groupe afin de le réactiver.

**ADHÉSION**

# *[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: Qui peut devenir membre du groupe? Existe-t-il des critères pour être membre? Existe-t-il des critères pour le rester? Y a-t-il des restrictions sur le nombre? Quelle est la durée de la période d'adhésion et peut-elle être prolongée?]*

L'adhésion est accordée aux organisations mettant en œuvre des activités sur les SIN. Chaque organisation choisie pour faire partie du groupe est priée de désigner un responsable pour assurer la cohérence de la représentation et faciliter la communication. Le Coordinateur du Cluster est chargé de contacter les agences mettant en œuvre les activités des SIN. Une fois formé, le GTT SIN est également chargé d'inviter les institutions gouvernementales, les chercheurs et les universitaires, les associations de pédiatrie, les acteurs du développement national ou local, ainsi que les autres collègues du secteur impliqués dans la SIN, à devenir membres du GTT SIN afin d'en enrichir la portée. Si ces institutions ne souhaitent pas devenir membres, elles devront être tenues informées du travail en groupe et invitées à participer à certaines réunions. Le GTT SIN ne se veut pas un grand groupe, préférablement un maximum de 10 membres.

Les personnes choisies comme points focaux de leurs organisations doivent être familiarisées avec les activités SIN. Si un membre ne l'est pas, il devra s'engager à développer sa propre capacité. La capacité technique en matière de SIN peut être améliorée en lisant les ressources dont les titres sont fournis dans la section des documents d’orientation ci-après.

Les membres du GTT SIN devront assister à **au moins 70%** des réunions. On s'attend également à ce que les membres entreprennent des activités supplémentaires, comme suggéré par le mandat ci-dessus. Il est essentiel que les agences et les personnes qui occupent ces postes s’engagent à assumer leurs responsabilités. Lorsqu'un membre ne participe pas activement aux réunions du groupe de travail SIN et aux activités de soutien, son adhésion risque d’être remise en cause et il est possible d’en demander l’exclusion. Notamment, les membres qui ne participent pas aux réunions trois fois de suite peuvent être invités à se retirer du groupe. Les membres qui n'exécutent pas la tâche demandée par le groupe après trois périodes consécutives de prolongation peuvent être invités à se retirer du groupe.

Il est recommandé d'être adhérent pendant un an fixe et évaluer cette adhésion à la fin du terme.

**DIRECTION ET GESTION DU GROUPE**

# *[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: Qui dirige le groupe? Comment les dirigeants sont choisis? Existe-t-il une formation ou une orientation que le responsable doit connaître? Y a-t-il des responsabilités que le responsable devra assumer? Si oui, quelles sont-elles? Y a-t-il une rotation dans la gestion du groupe? Le travail principal sera-t-il évalué?]*

Le groupe de travail SIN a deux co-présidents choisis pour un an, chacun étant responsable de diriger le groupe pendant 6 mois. Tous les 6 mois, les chaises tournent afin de maintenir le groupe actif. Les présidents sont choisis lors d'un entretien avec le Coordinateur du Cluster Nutrition où les connaissances techniques, les compétences en leadership et le temps consacré au GTT SIN sont évalués et ou par vote des membres.

Un mandat définissant les tâches des co-présidents sera convenu et partagé avec le superviseur de l'organisme recruteur. Le mandat doit inclure la mobilisation des partenaires, la convocation des membres pour les réunions, l’établissement de l’ordre du jour, la préparation ou la consolidation des documents à examiner, la gestion de la rédaction des procès-verbaux de chaque réunion, le suivi des points d’action, le rappel des livrables, la mise à jour du coordinateur du cluster sur les avancées du groupe. Leur rôle est également d'assurer l'impartialité, d'identifier les défis et de demander un soutien. Ils sont co-responsables de mettre à jour le cluster nutrition sur une base convenue et de fournir un rapport de passation avant de quitter le groupe ou leur poste.

Une évaluation du travail principal devrait avoir lieu tous les six mois. Celle-ci pourrait inclure, sans toutefois s'y limiter, un sondage en ligne envoyé aux membres du GTT SIN portant notamment sur les produits livrables et la gouvernance du groupe.

**RESPONSABILITÉ**

Les co-présidents du GTT SIN devront s'assurer que le groupe élabore son plan de travail annuel et renouvelable. Le plan de travail doit être partagé avec les partenaires du cluster et les responsables doivent rendre compte des progrès réalisés aux partenaires du cluster nutrition sur une base mensuelle, ou comme convenu. Une auto-évaluation du travail de groupe par rapport aux objectifs définis dans le plan doit être effectuée une fois par an, les améliorations à apporter aux résultats et au plan d'action étant coordonnées avec les partenaires du cluster de la nutrition.

Le groupe de travail GTT SIN est responsable devant les partenaires du cluster. Le groupe de travail GTT SIN communique périodiquement les décisions / approbations aux partenaires du cluster par le biais du coordinateur du cluster et / ou des co-présidents.

**LES MÉTHODES DE TRAVAIL**

Les décisions sont prises par consensus. Au cas où un consensus ne peut pas être atteint, les responsables des GTT SIN doivent solliciter l'appui du Coordinateur du Cluster Nutrition sur la voie à suivre, mener des consultations avec le Groupe de Conseils Stratégiques (SAG) ou établir un partenariat plus large avec d’autres clusters. Si le problème technique n'est pas résolu dans le pays, le Coordinateur du Cluster Nutrition peut demander conseil au GNC-CT au nom des partenaires du cluster.

**RÉUNIONS**

# *[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: combien de réunions auront lieu chaque année et où auront-elles lieu? Qui organisera et présidera les réunions? Comment les sujets de l'ordre du jour seront-ils générés? Comment et quand les documents de réunion seront-ils distribués? Qui assurera le secrétariat du groupe?]*

Les réunions ont lieu à **[indiquer le lieu]** toutes les deux semaines / tous les mois **[insérer le jour de la semaine].** Le responsable du GTT SIN envoie l'invitation et l'ordre du jour de la réunion à tous les membres au moins 48 heures avant la date de la réunion. Les sujets à l’ordre du jour sont générés sur la base des résultats de la réunion précédente, des résultats attendus du plan de travail et des suggestions des membres, ainsi que des suggestions du Coordinateur du Cluster Nutrition qui pourraient émerger des réunions des partenaires du cluster.

Le président sera responsable de:

o S’assurer que les minutes sont bien envoyées aux membres du groupe au plus tard 2 jours après la réunion ;

o Intégrer les commentaires et retours des membres du groupe si nécessaire ;

o Distribuer le compte-rendu final dès que possible, notamment avant la prochaine réunion ;

o Télécharger les procès-verbaux sur la plateforme en ligne **[insérer un lien vers la plateforme en ligne]**

**PARTAGE DE L'INFORMATION ET DES RESSOURCES**

# *[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: Comment les membres du groupe vont-ils partager les informations et les ressources? Où les comptes-rendus de la réunion seront-ils téléchargés?]*

La plate-forme en ligne **[insérer un lien vers la plate-forme en ligne]** est disponible pour le partage d'informations et de ressources du groupe de travail SIN. L’agenda, les procès-verbaux, les livrables, les rapports de transfert et d’autres documents pertinents pour les travaux du groupe seront téléchargés sur **[insérer un lien spécifique sous la plate-forme en ligne]**.De plus, les ressources, outils et conseils principaux seront disponibles sur le site Web du Cluster Nutrition (le président devrait informer le Coordinateur du Cluster Nutrition de le faire une fois le document finalisé).

**DOCUMENTS ET RESSOURCES**

**Au niveau du pays**

# *[Fournir la liste des documents au niveau des pays sur la SIN]*

**Niveau global (en anglais)**

[The Harmonized training package module 10](http://nutritioncluster.net/training-topics/harmonized-training-package/page/2/) Nutrition Information and Surveillance Systems

[IASC. (2011). Operational guidance on coordinated assessments in humanitarian crises](https://interagencystandingcommittee.org/needs-assessment/documents-public/iasc-operational-guidance-coordinated-assessments-humanitarian)

The [Standardized Monitoring in Relief and Transition (SMART) website link](https://smartmethodology.org/)

A link to [the coverage monitoring website](http://www.coverage-monitoring.org/)

The basics of sampling can be found [here](https://smartmethodology.org/survey-planning-tools/smart-methodology/smart-methodology-paper/)

[UNHCR’s Standardized Expanded Nutrition Survey](http://sens.unhcr.org/) (SENS)

[Tech RRT IYCF Assessment factsheet](about:blank)

[Indicators for Assessing Infant and Young Child Feeding Practices](https://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/9789241596664/en/)

[Nutrition Humanitarian Needs Analysis Guidance](https://www.nutritioncluster.net/resource_NutHumanitarianAnalysis)

1. Par exemple, consulter les [sommaires sur les systèmes d’information nutritionnelle dans le contexte du COVID](https://www.nutritioncluster.net/resource_NISandCOVID19). [↑](#footnote-ref-1)